

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.I IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **BIBOU** Référence : **PE-110**

Nom du jeu : Cabane Morgane 1

Nom du fournisseur : SA Transalp

Adresse du fournisseur : 179 route de Faverge

Code postal: 38470 Ville: L'ALBENC

Téléphone: 04.76.64.75.18 Télécopie: 04.76.64.79.79

Email: info@transalp.fr

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : + 1 an

Zone d'impact préconisée : Environ 17.90 m² (voir plan de la zone HCL pour détails)

Zone d'implantation conseillée : Terrain plat, stable et nivelé. Il est conseillé de ne pas installer les glissières dans un secteur orienté sud-est à sud-ouest

Remarque : Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle

Nature du sol de réception : Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux de bois).

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de l'équipement.

Remarque : Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de remplissage des matériaux meubles particulaires (vérification du niveau zéro). Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arêtes vives et de saillies.

Nature des fondations : Sur sol fluent : Ancrages à - 700 mm

Sur enrobé : Scellements à - 300 mm

Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse de la cabane (en Kg) : 112.5 Kg



A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation des plans PE-110.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

Fréquence : TrimestrielleProduits à utiliser : Eau savonneuse

Dosage, pression, température : Maxi 40 bars et Maxi 30°
Procédés : Pompe pression à eau

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Eléments à contrôler :

Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol - Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes - Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation...) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

<u>Eléments à contrôler :</u> Toutes pièces mobiles - pièces soudées.

Fréquence : Trimestrielle.

Moyen:

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

Eléments à contrôler :

Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2017

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC



B. Colisage

B.I Fournitures

Qté	DESIGNATION
1	Cabane (montée en atelier)
1	Plaque constructeur
1	Plaque tranche d'âge : + 1 an

Scellements

Qté	DESIGNATION
	Sol fluent
5	Plats d'ancrage
5	MTH M10x30
5	Rondelles 10x20
5	Ecrous ordinaires Ø10
5	Platines PM
5	TRCC 8x40
5	Rondelles 8x20
5	Ecrous borgnes
	Sol enrobé
5	Happes de scellement
5	Rondelles 10x20
5	Ecrous freins M10
5	BOTR blanc
	Sol béton
5	Chevilles M10x100
5	Rondelles 10x20
5	Ecrous freins M10
5	BOTR blanc



C. Montage

C.I S'assurer des dimensions du terrain :

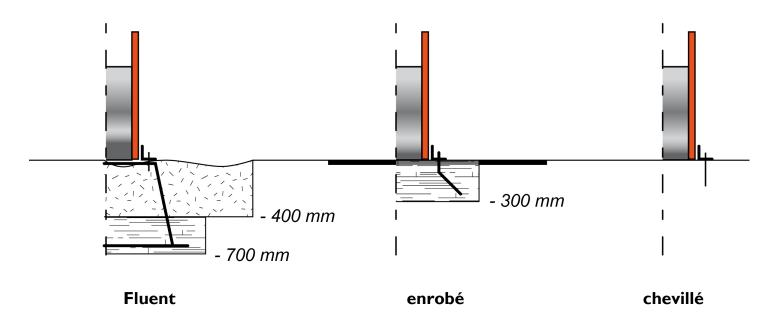
En se servant du plan Réf. PE-110 :

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite (s'il y a des glissières),
 - Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité avec les plans joints à cette notice.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage du positionnement des plots béton de la structure suivant le plan d'implantation des scellements fourni (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 500 x 500 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 500 x 500 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.





C.3 Montage de la structure :

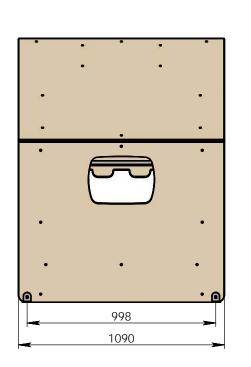
• Faire l'inventaire des colis

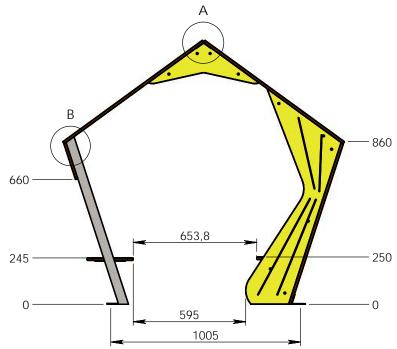
Temps de montage : 3 heures / 2 personnes

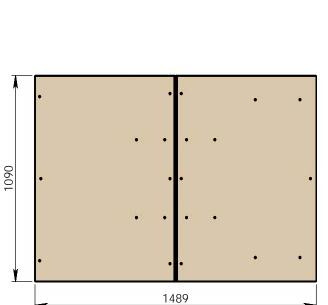
<u>Matériel</u>: pelle, pioche, truelle, cordeau, niveau, marteau, mètre, pince multiprise, jeux de clés à pipe, à cliquet et clés mâles pour vis 6 pans creux, cales en bois.

Montage du jeu

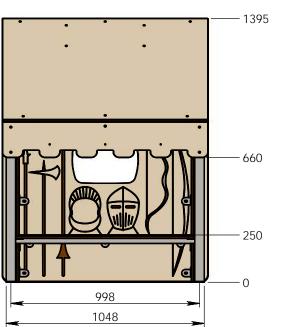
- 1. Effectuer les perçages de scellements avec le plan de scellement.
- 2. Mettre en place la cabane.
- 3. Serrer l'ensemble correctement.

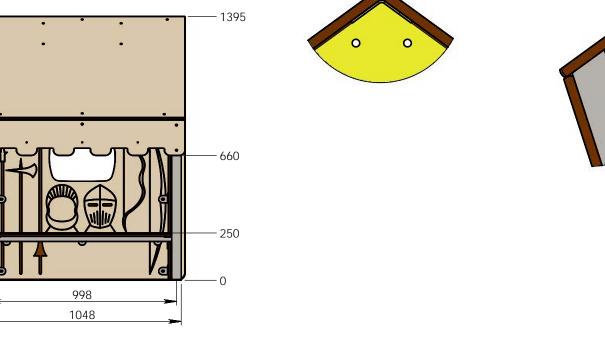






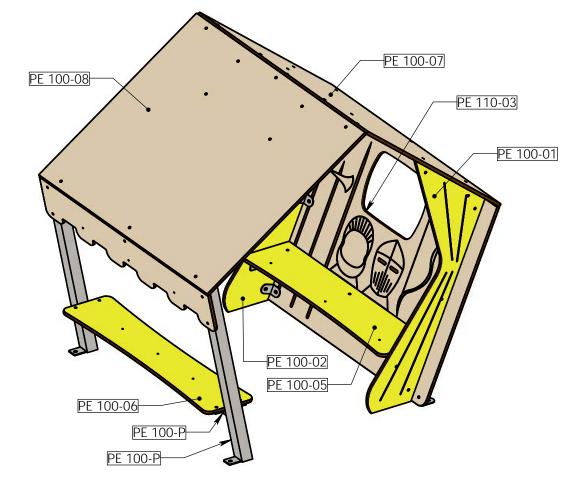
NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	QTE	COULEUR
Equerre	Equerre standard inox	18	
PE 100-01	Façade Avant	1	Jaune
PE 100-02	Façade Arrière	1	Jaune
PE 100-04	Bandeau	1	Bois
PE 100-05	Assise	1	Jaune
PE 100-06	Assise	1	Jaune
PE 100-07	Panneau toiture	1	Beige
PE 100-08	Panneau toiture	1	Beige
PE 110-03	Panneau fenêtre	1	Beige
PE 400-06	Renfort toiture	2	Jaune
PE 400-EQ1	Equerre spécifique inox	5	
PE 100-EQ-01	Equerre spécifique inox	5	
PE 100-P	Support inox	1	
PE 100-RF	Renfort inox	1	





DÉTAIL A

DÉTAIL B



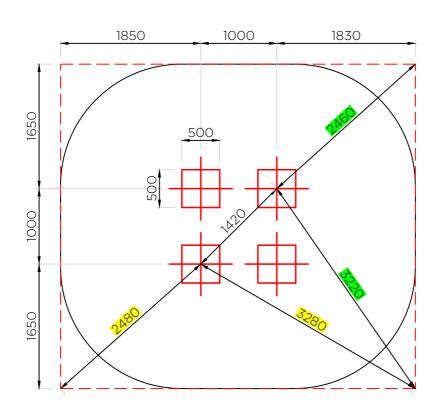
	1 Modifié épaisseur HPL de 18mm à 13mm et couleur		22/01/2019	MC
	REV.	DESCRIPTION		Dessinateur
	Plan: FABRICATION	Désignation: CABANE MORGA	ANE 1 IE:01	
	Dessinateur: TC	Référence:	Format (Original A3
Matière: .	Date création: 22/03/2018	Ensemble: PE 110	franc	ealn
Couleur: .	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :04766479 119 Route de Faverge 38470 L'ALBENC	Gamme: BIBOU	jeux & équipements st	artifs urbains





Notice - Plan de scellements

ref. **PE-110** - Cabane Morgane 1



Scellements: 0.3 m³ de béton

Sur sol fluent et herbeux:

- 4 trous 500 x 500 mm, prof. 700 mm

Sur sol enrobé:

4 trous 500 x 500 mm, prof. 300 mm

— — : Rectangle d'implantation

Sur sol béton:

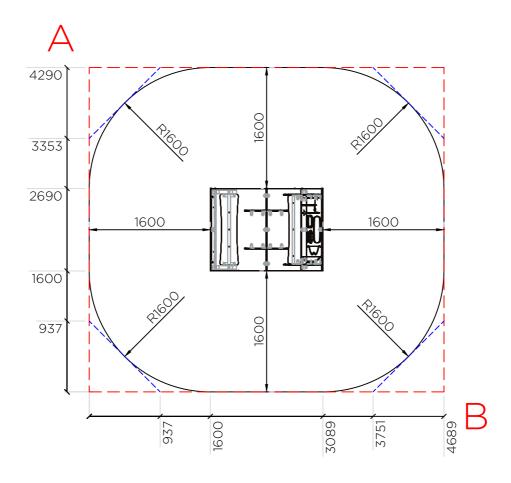
Structure chevillée sur dalle béton





Notice - Plan de la zone HCL

ref. **PE-110** - Cabane Morgane 1







Juin 2023





ref. **PE-110** - Cabane Morgane 1







Jeu adapté aux malentendants









Couleurs du thème Médiéval :

HPL beige 414 HPL jaune 463

Métal inox février n°4

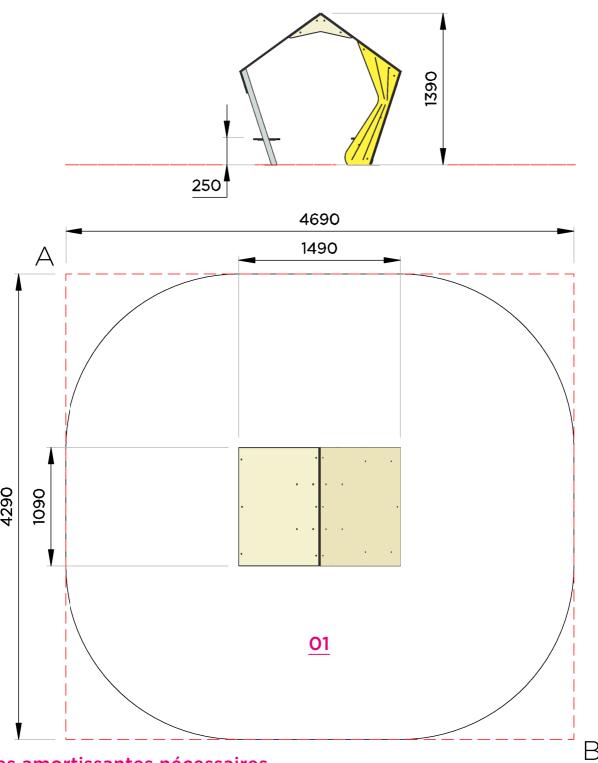






ref. **PE-110** - Cabane Morgane 1

Vue élévation et plan de masse



Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

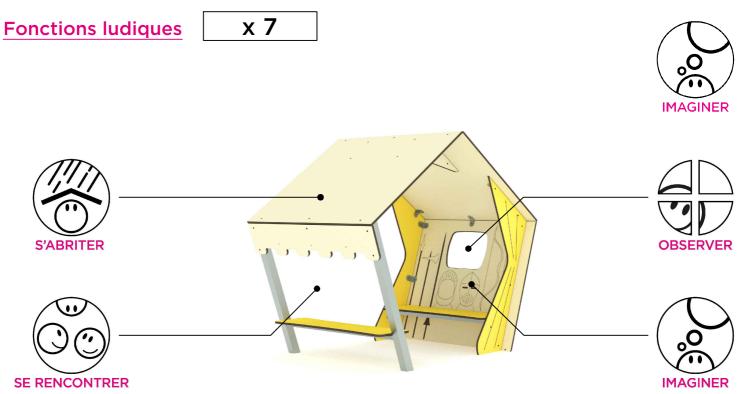
Diagonale AB = 6360 mm

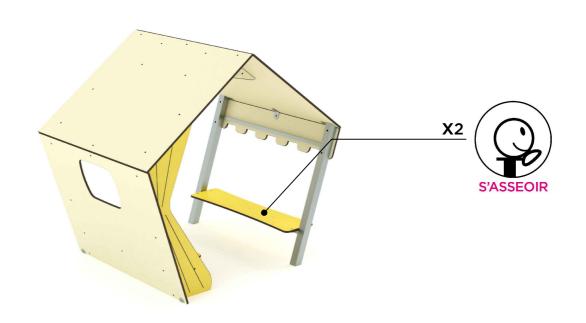
Surfaces totale HCL: 17.90 m² **01**: 0.25 m = 17.90 m²





ref. **PE-110** - Cabane Morgane 1









ref. PE-110 - Cabane Morgane 1

Matériaux

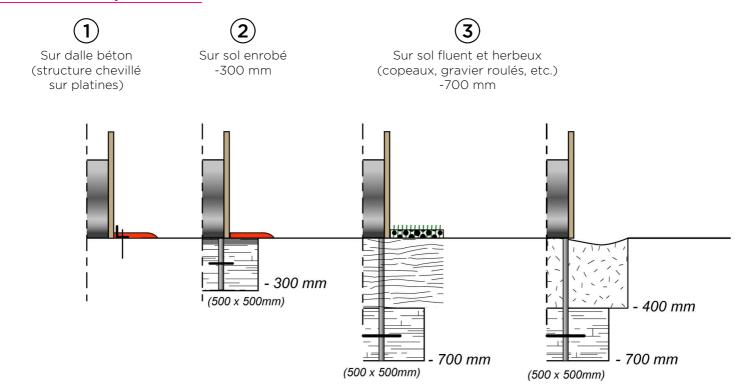
HPL (stratifié compact ép.13 mm) : panneaux d'habillage / décors / toiture / assises / tablette

INOX: poteaux 30 x 30 mm

Livraison, pose, montage

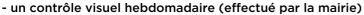
Réf. Notice	PE-110_NOTICE	Palettisation	1 palette / 1.60 x 1.20 m Livré monté. Prévoir un engin pour la mise	e en place
Installation : Nbr jour / H	3 heures / 2 personnes			1
m³ de béton	0.3 m ³		Poids total	112.5 Kg

Scellements possibles



Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :



Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)
- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)





CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94) Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 (2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017) Normen NF EN 1176-1 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber

Désignation / Modèle : Cabanes Bibou

Product / Model

Référence / 475/476/477/3663

Paramètres :

Reference / Artikelnummer Versions NA/ME/MA

Pe-100/110/120/200/210/220300/310/320/400/410/420

Page 1 sur 2

Tranche d'âge: 1 à 6 ans

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n°: RE2019-0023

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2019-0023 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date: 9 Juillet 2019

MULLATIER Vincent Responsable d'essais Test manager / Ing. Prüfmanager Ar .



Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

- Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
- 2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
- Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
- 4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
- 5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
- 6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

- 1. Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.
- 2. The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.
- 3. This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.
- The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.
- 5. It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.
- 6. Copies are available upon request by the applicant.

Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

- 1. Jede Anderungen der geprüften Gerät, vonseiner Gestaltung(Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine zertifikatsausdehnung.
- 2. Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versischert, dass alle ähnlische Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprichen dem Model bezüglich diesem Zertifikat.
- 3. Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.
- 4. Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fondamentplänen des Herstellers installiert werden.
- 5. Dieses Zertifikat bringt darnit nicht, dass eine Uberwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Enerjis aufgestellt wird.
- 6. Kopies sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.